

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**  
 Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 24.—  
 Etranger 4.— 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicitas**  
 S. A. SUISSE DE PUBLICITE  
 Rue SAINT-PIERRE  
 FRIBOURG.

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.  
 Compte de chèque postal 115 54

**Journal politique, religieux, social**

**PRIX DES ANNONCES**

Canton	1 <sup>re</sup> insertion 20 cent.	la ligne
	les suivantes 15 »	
Suisse	25 »	ou
Etranger	30 »	son espace
Réclames	55 »	

## Nouvelles du jour

### Les Alliés devant la question turque. Ce qu'on aperçoit dans les anciennes négociations.

Quand on entend parler de la paix qui va être négociée entre les Alliés et la Turquie et du projet de rélegation du gouvernement ottoman à Brousse, on pourrait croire que le sort de la Turquie n'a plus qu'à être réglé par une conversation diplomatique et que la succession de l'Homme malade se trouvera ainsi liquidée une fois pour toutes.

Mais ce serait là une grosse illusion. La vérité est que le traité de paix auquel le sultan de Constantinople va devoir apposer sa signature ressemblera fort à un chèque souscrit par quelqu'un qui n'a plus de fonds à la banque pour payer. L'autorité du sultan ne s'étend guère au delà des faubourgs de Stamboul, où son trône n'est encore debout que parce que la ville est plutôt une caserne des troupes alliées qu'une ville turque. Dans tout le reste de l'empire, le pouvoir appartient au parti national, qui a dressé gouvernement contre gouvernement et qui a proclamé sultan le prince Abdurrahman, en déclarant le sultan de Constantinople déchu pour forfaiture envers l'Islam.

Le chef du gouvernement insurrectionnel est Mustapha Kemal pacha, qui commandait l'armée turque d'Arménie et qui a refusé de déposer les armes à la signature de l'armistice. Mustapha Kemal tient campagne avec les troupes qu'il avait sous ses ordres et qui se sont accrues de nombreux transfuges des autres corps ; de plus, il a mis sur pied 22 divisions de cavalerie kurde. Avec cela, il est maître de l'Anatolie, dont la population a incroyablement souffert de sa domination, pour autant qu'elle n'est pas acquise au mouvement national. C'est le cas des Arméniens, en particulier, dont le cri de détresse remplit les journaux des deux hémisphères. De même, on sait, par les fréquentes communications des agences helléniques, quel est le sort des colonies grecques d'Asie Mineure.

Telle est la situation, et il faut l'avoir présente à l'esprit, quand on lit tant de dépêches où le sort de la Turquie est décidé sur le papier.

Le soulèvement nationaliste fomenté par les Jeunes Turcs a pris tant de force parce que l'orgueil ottoman se révolte contre la renaissance d'un empire arabe, que les Alliés favorisent. C'est du moins le but que poursuit la politique anglaise ; la France voit ce plan avec peu de faveur, parce qu'elle se trouvait mieux, pour ses intérêts en Orient, de l'apathie turque ; l'Arabe est moins débonnaire et plus intrigant. C'est ce qui explique le témoignage favorable aux Turcs qu'on a été surpris d'entendre de la bouche du cardinal Dubois, au moment de son départ pour les Lieux-Saints.

La paix turque pourra être signée quand on voudra ; ce ne sera qu'un mot ; en réalité, la plus grande partie de l'empire ottoman continuera d'être en état de guerre et, avec les révoltes égyptiennes et la fermentation hindoue, on peut craindre que l'Orient ne nous réserve des surprises.

La publication des détails de la négociation secrète d'avril 1917 entre l'Autriche et les Alliés a fait beaucoup de mauvais sang aux Italiens, parce qu'on y montre que la France et l'Angleterre ont obéi en cette affaire à un sentiment de méfiance à l'égard de l'Italie et qu'on y peut voir que celle-ci aurait, de son côté, fait le terrain à Vienne à l'insu de ses alliés. Cette démarche prétendue de l'Italie a été aussitôt démentie par le général Cadorna, à qui l'empereur Charles en a prêté l'initiative. A son tour, le gouvernement français fait savoir que M. Poincaré n'a jamais tenu, sur le compte de l'Italie, les propos que lui attribue la relation publiée dans les journaux. M. Poincaré devait cette satisfaction à l'Italie.

Qui est l'auteur de cette exhumation de la tentative de paix de 1917 et quel calcul l'a déterminée ? Les journaux italiens constatent qu'elle s'est produite au moment où M. Nitti arrive à Paris pour trancher la question de Fiume et où la délégation hongroise y vient pour traiter de la paix. C'est

disent les uns, une manœuvre pour jeter le froid entre Rome et Paris et faire échouer la mission de M. Nitti ; les autres veulent que ce soit un calcul pour ménager une atmosphère favorable aux discussions avec la Hongrie, en particulier au projet de restauration des Habsbourg à Budapest. Qui peut se vanter d'avoir percé le mystère ?

M. Clémenceau et M. Nitti ont liquidé, durant leur première entrevue, un vieux incident qui les avait mis en froid l'un à l'égard de l'autre. Il y a deux ans, M. Nitti, étant ministre du cabinet Orlando, impressionné par la perspective d'une offensive autrichienne contre l'Italie, s'était rendu à Londres pour obtenir du gouvernement anglais qu'une partie des troupes américaines destinées à la France fût envoyée en Italie. M. Clémenceau s'en était montré très irrité, et il en avait fait des reproches à M. Nitti.

M. Clémenceau a tenu aussi à effacer la mauvaise impression produite en Italie par les déclarations qu'il a faites au Palais-Bourbon sur la question de Fiume. Il n'était nullement dans ses intentions de blesser les Italiens. Le président du ministère français a répété à M. Nitti que l'Italie pouvait compter sur la France pour résoudre non seulement la question de Fiume, mais tous les autres problèmes qui peuvent l'intéresser.

Il faut malheureusement déchanter au sujet du grand prêt de 75 milliards que les Etats-Unis étaient, disait-on, sur le point d'accorder à l'Europe. La bonne nouvelle est aujourd'hui démentie. Il se vérifie que, sous la forme où elle a été donnée, elle était le travestissement d'un projet qu'une perfide conspiration de presse a voulu faire échouer et dont elle a tout au moins compromis le succès par une indiscretion calculée et une déformation des faits.

Voici ce qu'il en est :

Il y a en ce moment aux Etats-Unis un financier anglais de haut parage, M. George Paish, qui y a été envoyé par un Comité européen pour la lutte contre la famine. Ce comité poursuit l'établissement d'une entente financière internationale, aux fins de tirer le monde du gâchis actuel. Il s'agirait de réunir, par le moyen d'un emprunt collectif, un certain nombre de milliards qui seraient prêtés aux Etats besogneux, dans la mesure des nécessités les plus graves. Les Etats bailleurs de fonds fourniraient une part proportionnée à leurs ressources. La Ligue des nations gèrerait le produit de l'emprunt et ferait la distribution des prêts. M. Paish était en train de gagner à ce plan la finance américaine quand certaine camarilla de presse yankee anglophobe (le consortium Hearst, dont on parla fort à propos de Bolo et de Caillaux), ayant eu vent de ces négociations, se jeta à la traverse, mû par son antipathie contre l'Angleterre. Pour mieux discréditer l'entreprise de M. Paish, la camarilla Hearst falsifia effrontément les faits et lança la version suivant laquelle les Etats-Unis allaient prêter 75 milliards à l'Angleterre, qui serait chargée d'en faire la répartition entre ses alliés et d'en remettre une part aux Etats centraux.

Représenter la finance américaine prêtant 75 milliards au Trésor britannique, c'était le moyen infaillible de faire sursauter l'oncle Sam. Il n'y eut qu'un cri dans la presse américaine contre ce projet. Et voilà comment l'entreprise humanitaire de M. Paish, perfidement défigurée, a reçu un coup dont elle aura peine à se relever.

L'archevêque de Dublin, Mgr Malsh, vient d'adresser à l'archevêque de Boston, aux Etats-Unis, Mgr O'Connell, une somme de 2.500 francs destinée au fonds national irlandais qui a été institué par le « parlement d'Irlande », organe non reconnu par le gouvernement anglais.

Dans la lettre d'envoi, Mgr Malsh explique pourquoi il remet sa contribution à son con-

frère américain : « Dans les conjonctures actuelles, écrit-il, aucun journal irlandais ne pourrait faire mention de ce don. Nous vivons sous le régime de la loi martiale. Dans ses efforts insensés pour comprimer l'esprit national de notre peuple, le gouvernement multiplie les décrets militaires. Un de ses ordres menace les rédacteurs et éditeurs de nos journaux populaires de la saisie immédiate de tout journal qui s'aviserait de publier les noms des donateurs du fonds national. Connaissant l'intérêt que vous portez à nos affaires, j'aime à penser que vous ne trouverez pas déplacée la requête que je vous adresse de vouloir bien faire connaître en Amérique ma souscription en faveur du fonds national. »

### Comment doit être composée la Société des nations

La Société des nations ne remplira sa mission que si elle est universelle. On l'a dit avec raison : la Société des nations ne peut pas être une société de nations.

Quelle garantie offrirait pour la paix du monde une ligue qui ne comprendrait que quelques pays ? Comment se régleront les problèmes angoissants du change, du commerce international, si tous les pays, producteurs ou consommateurs, ne mettent pas en commun leurs forces et leur bonne volonté ?

Voilà pourquoi on attache une telle importance à la participation des Etats-Unis d'Amérique à la Ligue. Mais voilà pourquoi aussi l'œuvre ne sera complète que lorsque les pays qui furent les adversaires de l'Entente auront été admis à faire partie de la Société des nations.

N'en déplaise à nos abstentionnistes suisses, l'Allemagne désire ardemment être admise dans la Ligue ; elle en a manifesté l'intention en maintes occasions et dans des documents qui n'ont rien d'apocryphe.

La réponse des membres actuels de la Société est-elle une fin de non-recevoir ? Il faudrait être, pour le croire, bien mal informé. Je n'en veux qu'une preuve : la résolution prise par le récent congrès de Bruxelles. L'admission des Empires centraux donna lieu, au sein de la première commission, à un débat assez vif. Quelle en fut la solution ? La commission admit à l'unanimité, après l'avoir amendée, la proposition de la Ligue de Nations Union : « Il conviendrait d'admettre le plus tôt possible, dans la Société des nations, tout Etat désireux d'y adhérer et en mesure de fournir les garanties spécifiées par l'article I du Pacte et dans les conditions fixées par cet article. » Faut-il considérer comme excessif, après ce qui s'est passé en 1914, que ledit article requiert, du pays qui demande son admission, des garanties effectives de son intention sincère d'observer ses engagements internationaux, et qu'il accepte le règlement établi par la Société en ce qui concerne ses forces et ses armements militaires, navals et aériens ?

C'est la voix de la raison. Si quelque'un s'étonne de ce que, en France, en Belgique, la voix du cœur parle un autre langage et qu'on ne puisse encore serrer comme celle d'un frère la main de l'ancien ennemi, je lui propose un simple voyage sur le front de Reims ou de Verdun, à Louvain ou sur l'Yser. Il comprendra.

Il est dans la composition de la Société des nations un autre point qui nous touche de près : l'accession du Vatican. Une dépêche de Havas a annoncé que la question avait été posée à Bruxelles, et nous pourrions être fiers qu'elle l'ait été par un Suisse. Des précisions sont nécessaires pour connaître la position exacte de ce problème, qui sera d'un si gros poids pour la réalisation de la Ligue.

Laissons parler les faits. Si l'Association suisse pour la Ligue des nations a convié un catholique à Bruxelles, c'est évidemment qu'elle tenait à connaître le sentiment de la Suisse catholique. Il a suffi de quelques conversations pour constater ce qu'étaient les membres de la délégation suisse et pour acquiescer à la conviction que la question serait posée dans celle des commissions du congrès où elle viendrait à trouver sa place.

L'occasion se présente au sein de la première commission, qui avait comme principal objet de délibération le mode de nomination des représentants des Etats dans l'Assemblée de la Société des nations. Il s'agissait surtout, comme le portait le programme, de rendre plus démocratique ce mode de nomination. L'Association suisse avait délégué à cette commission M. l'Alfred Silbernagel, président du tribunal civil de Bâle.

La journée, une journée de travail acharné, s'était passée à discuter le point capital du programme et quelques autres tréclanda dont l'importance échappa à personne : pouvoirs constitutionnels de l'Assemblée, droit des nations de disposer librement d'elles-mêmes, protection des minorités ethniques, enfin élargissement de la Société des nations par l'admission d'autres Etats.

L'occasion se présentait ainsi tout naturelle-

ment de parler de l'accession du Saint-Siège à la Ligue, mais la séance touchait à sa fin. Malgré les préparatifs nécessaires à la réception au Palais royal qui devait avoir lieu le soir même, le délégué de la Suisse, M. Silbernagel fit cette déclaration : « En Suisse, on a des doutes sur la viabilité de la Société des nations, parce que les Etats-Unis hésitent à y entrer et que le Saint-Siège n'en fait point partie. Si le Saint-Siège en reste exclu, beaucoup de Suisses n'hésiteront pas, le jour de la votation populaire, à se prononcer contre l'adhésion de la République helvétique à la Société des nations. Il y aurait lieu par conséquent d'examiner l'admission de la Papauté dans la Société des nations. »

Dans le milieu où elle tombait, cette proposition fit la sensation attendue. M. Doumer, ancien président de la Chambre des députés de France, se fit l'écho d'une partie de l'Assemblée : « Le Saint-Siège n'est pas une nation. Il ne peut donc faire partie d'une Société des nations. »

L'idée lancée trouva dans Mgr Deploige, président de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain, un habile soutien. « Il n'est pas admissible, dit-il, que la motion soit écartée par un argument de procédure. Ne tombons pas dans la logomachie et ne réduisons pas de troïkème à une querelle de mots. Si vous voulez donner à la Société des nations quelque chance de succès, vous ne devez pas la priver du concours effectif de la première puissance morale du monde. » La motion suivante fut alors remise au Bureau pour être discutée dans la prochaine assemblée de la Fédération des Associations pour la Ligue des nations, qui aura lieu probablement à Rome : « Il est souhaitable que le Saint-Siège puisse faire partie de la Société des nations. »

Tels sont les faits. Ils paraîtront peut-être bien anodins à un lecteur non suffisamment initié aux débats internationaux. Ils n'en ont pas moins une portée énorme. La question de l'accession du Saint-Siège est désormais posée devant les organes compétents de la Fédération. Elle l'est de telle sorte qu'elle ne pourra plus être passée simplement sous silence, comme elle le fut jusque dans les délibérations. Or, nous ne craignons rien de l'issue d'un débat au grand jour, objectif et scientifique. Peut-être examinerons-nous prochainement quelques-uns des principaux arguments pour et contre.

La Suisse, dans sa majorité protestante, a compris qu'il y allait de l'intérêt, de la vitalité même de la Société des nations. M. Silbernagel a posé devant ces cercles compétents le problème qu'avaient déjà soulevé des esprits impartiaux, maîtres du parlementarisme et de la science du droit international, MM. Horace Micheli, conseiller national, et Paul Morand, professeur à l'université de Genève. Nous avons eu, à Bruxelles, la satisfaction d'entendre un autre protestant dont le monde entier a admiré la science et la persévérance : Fritz Nansen, l'explorateur du pôle nord, nous dire sa conviction que l'accession du Saint-Siège n'était pas une question religieuse, mais politique.

P. Aebly.

### LA CONFÉRENCE DES ALLIÉS

#### Les ministres des grandes puissances

Paris, 8 janvier.  
 (Havas.) — MM. Lloyd George, Nitti, lord Curzon et Scialoja sont arrivés hier, à 18 h. 10, par train spécial, à Paris, venant de Louvain. Ils ont été reçus par M. Clémenceau, lord Derby et le comte Bonalgar. M. Clémenceau leur a souhaité la bienvenue et s'est entretenu quelques instants avec MM. Lloyd George et Scialoja dans le salon de réception de la gare du Nord.

Paris, 9 janvier.  
 MM. Lloyd George, Clémenceau et Nitti tiendront, en dehors des heures de conseil, de fréquentes conversations sur les questions de Fiume, de l'Adriatique et de la Turquie.

Le conseil décidera aujourd'hui, vendredi, si la cérémonie de l'échange des ratifications doit être publique. Il décidera également si les nations qui n'ont pas ratifié le traité, dont les Etats-Unis, seront admises à la cérémonie de la signature du protocole. On assure que MM. Lloyd George, Clémenceau et Nitti ont en dans la soirée d'hier jeudi leur première réunion.

#### L'échange des ratifications

Paris, 9 janvier.  
 (Havas.) — L'échange des ratifications du traité de Versailles et des protocoles annexes aura lieu le 10 janvier, à 16 heures, au ministère des affaires étrangères.

Une lettre de M. Clémenceau au sujet du matériel flottant allemand à livrer sera remise en même temps à M. de Lersner. Les représentants des puissances ayant ratifié le traité de Versailles participeront à la signature. Le lendemain même de l'entrée en vigueur du traité, soit dimanche, les relations diplomatiques seront reprises avec l'Allemagne.

### Les élections sénatoriales en France

#### Humbert remis à sa place

Le trop célèbre Charles Humbert, ex-directeur du Journal, ex-sénateur, qui passa en justice sous le soupçon d'avoir accepté des fonds allemands pour l'achat du Journal et fut acquitté par un bizarre cas de procédure, avait en le front de se présenter aux élections sénatoriales du département de la Meuse, comme prétendant au siège dont il avait dû se démettre. Les conseils généraux de la Meuse ont fait à Humbert l'accueil que son effronterie méritait : ils ont repoussé sa candidature.

#### La retraite de M. de Freycinet

M. de Freycinet, ancien ministre français, a renoncé à son siège sénatorial. Les électeurs ont décidé de porter le nationaliste Daulet.

#### Un revirement anglais pour l'Egypte

Londres, 9 janvier.  
 Le mouvement des nationalistes égyptiens en faveur de l'indépendance est entré dans une phase nouvelle. Lord Milner, le président de la mission britannique, a déclaré, dans une note officielle, que l'Angleterre est prête à rétablir un régime autonome. Il invite tout le monde à soumettre opinions et propositions à la mission, qui les examinera avec toute l'attention voulue. La note rappelle les droits légaux des étrangers établis en Egypte.

Le chef nationaliste, l'ancien ministre Rouchdi, déclare cependant en même temps dans les journaux qu'aucun Egyptien ne voudra se déshonorer en négociant avec la mission britannique. Il a déclaré à lord Milner que la seule solution du conflit est la transformation du protectorat britannique en une alliance anglo-égyptienne pour la protection des intérêts britanniques dans le canal de Suez et des intérêts des Européens. Mais aussi, pour cela, l'Angleterre doit négocier directement avec la délégation, sous la présidence de Zagloul pacha. Rouchdi exprime sa confiance absolue que la politique actuelle de l'Angleterre subira de profonds changements.

On a généralement l'impression que l'Angleterre se prépare à la conciliation. Il paraît possible que le gouvernement sera offert à Zagloul. Des négociations dans ce sens sont menées à Paris par Mustapha bey el Nabas. Le premier pas vers la réconciliation sera la levée de l'état de siège.

#### Dans l'Allemagne occupée

Ludwigsbafen, 8 janvier.  
 (Gazette de Francfort.) — Le tribunal de guerre de division marocaine à Landau a jugé trois soldats français qui, le 11 octobre dernier, ont été sans raison contre des civils, tuant une jeune fille de 17 ans. Le tribunal a condamné l'accusé principal, un nègre, à cinq années de prison, un autre à 18 mois et le troisième à six semaines de prison.

#### Combien l'Allemagne avait de sous-marins

La revue allemande Schuss und Waffe a donné des chiffres précis d'intérêt sur la construction, en Allemagne, de sous-marins pendant la guerre. L'effort allemand a été considérable ; il y a lieu de le faire connaître, non seulement comme quantité de production, mais encore comme recherche des types répondant de mieux aux nécessités de la guerre sous-marine.

Il y a lieu de faire ressortir tout d'abord, dit la revue, que jusqu'en novembre 1918, il a été construit en tout 372 navires sous-marins pour la marine. Si on déduit de ce chiffre les 28 bâtiments terminés avant le 1<sup>er</sup> août 1914, il reste une fabrication totale de 344 unités achevées au cours des quatre ans et demi de guerre. De ces 344 bateaux, 174, d'après des renseignements de presse récente, ont été livrés à l'Entente. Au cours de la guerre, 199 ont été perdus, savoir : ont sombré, 82 dans la mer du Nord et l'Atlantique, 3 dans la Baltique, 72 dans les Flandres, 16 dans la Méditerranée, 5 dans la mer Noire.

Ont été détruits par leurs équipages : 14. Ont été internés dans les ports neutres : 7. Ces chiffres correspondent autant que possible avec ceux donnés par l'Entente, notamment par l'amirauté britannique, et ils confirment les lourdes pertes subies par les sous-marins allemands, soit plus de 56 pour cent des bateaux engagés dans les opérations ; cette autre arme de terre ou de mer n'a éprouvé un déficit semblable. Et cependant, jusqu'à la dernière heure des hostilités, l'Allemagne a voulu continuer la guerre sous-marine. D'après Schuss und Waffe, au moment de l'armistice, 437 bateaux étaient en chantier, mais il fallait interrompre leur construction. L'Allemagne avait elle autant de navires en construction ? Le chiffre paraît exagéré, mais quel que fût le nombre, on doit les détruire.

Les portes allemandes

Berlin, 7 janvier. Le socialiste majoritaire Thiele, qui durant les hostilités était chargé de l'établissement des listes officielles des pertes, publie les chiffres définitifs suivants :

Pour les armées de terre : tués, 1,718,246 hommes ; blessés, 4,234,107 ; prisonniers et disparus, 1,173,619, soit au total, 7,125,972.

Les pertes de la marine allemande ont été les suivantes : 24,112 tués ; 29,830 blessés et 11,654 prisonniers et disparus, soit au total 65,996 hommes.

Les Yougo-Slaves et l'Italie

Milan, 8 janvier. Le directeur de l'Epoca, M. Fulvio Giordana, qui est allé à Belgrade pour faire une enquête sur l'opinion publique au sujet d'un accord éventuel entre la Yougo-Slavie et l'Italie, envoie à son journal un nouveau article, dans lequel il juge qu'un accord peut être conclu et qu'aujourd'hui c'est le moment de plus propice pour entamer des pourparlers. M. Giordana dit que, selon l'impression qu'il a eue dans ses entretiens avec les personnalités politiques, la Yougo-Slavie est peut-être même disposée à reconnaître la souveraineté de l'Italie sur Fiume si on lui assure sérieusement un débouché sur la mer.

Les Turcs et les chrétiens

Constantinople, 8 janvier. Suivant des nouvelles reçues au patriarcat arménien, plusieurs villages arméniens du village de Brousse auraient été ravagés par les Turcs armés, qui tiraient sur les chrétiens. Les meurtres et brigandages continuent un peu partout, sans que la gendarmerie ottomane fasse quoi que ce soit pour y mettre un terme. Les bandes de la « Défense nationale » extorquent de grosses sommes d'argent aux chrétiens, sous menace de mort.

Le sort des prisonniers de Sibirie

En publiant la belle lettre envoyée au Saint-Père par M. Ador, président du Comité international de la Croix-Rouge, l'Observateur romano donne des détails navrants sur les prisonniers de Sibirie. Ils sont là au nombre d'environ deux cent mille : Autrichiens, Hongrois, Tchécoslovaques, Polonais, Yougo-Slaves, Allemands et Turcs. La plupart ont été internés en Sibirie dès le début de la guerre ; les autres y ont été transportés au printemps de 1918, alors que la pénurie des vivres rendait impossible leur rapatriement dans la Russie d'Europe.

Leur sort est des plus lamentables. Ils sont entassés dans des baraques pourries et délabrées, ouvertes à la pluie et au vent. Ils sont vêtus à la lettre de haillons ; ils n'ont jamais pu obtenir qu'on renouvelât leur linge et leurs habits. Leur nourriture est absolument insuffisante ; ils ont faim. Le pain coûte un rouble la livre, et la viande, quand on peut s'en procurer, dix roubles la livre. Les officiers, par exemple, touchent une solde d'à peine cinquante roubles par mois, et ils doivent pourvoir à tout leur entretien. L'hiver dernier, les baraques n'étaient souvent pas éclairées, par le fait du manque de pétrole, et leur température variait entre un et quatre degrés au-dessus de zéro. Cette année, des rigueurs de l'hiver sibérien doivent se faire sentir encore plus durement, car le combustible est encore plus rare. Etant données ces conditions, on comprend que les maladies de toute sorte, tuberculose, typhus, scorbut et même choléra, aient décimé les malheureux prisonniers. Dans le camp de Troitzk, une épidémie de fièvre typhoïde a fauché 12,000 prisonniers sur 16,000. Dans le camp de Petropavlovsk, appelé par les indigènes le camp de la mort, il y eut 1200 cas de mort sur 8800 prisonniers, au début de l'hiver 1918. Un général, les rares prisonniers qui ne sont pas atteints de quelque maladie sont incapables de tout travail à cause de leur état général de faiblesse.

Le gouvernement sibérien ne s'oppose pas au rapatriement des prisonniers ; mais, jusqu'ici, le manque de communications et de moyens de transport l'a rendu impossible. Ce ne sont donc pas des raisons militaires ou politiques, mais

uniquement des raisons d'ordre matériel qui retiennent dans l'enfer sibérien ces prisonniers de guerre.

Le Saint-Père, d'accord avec la Croix-Rouge, met, en ce moment-ci, tout en œuvre pour les faire rapatrier immédiatement.

LES EVENEMENTS DE RUSSIE

L'armée de Dénikine et les cosaques de l'Oural. A l'état-major du général Dénikine est arrivée la communication qu'une liaison est établie entre le front de Dénikine et l'armée de l'Oural du général Doufou.

Chez les bolchéviks

Deux demoiselles irlandaises sont arrivées à Londres après s'être échappées de Kief, où elles ont vécu dans la terreur. Elles racontent que, en septembre dernier, quand Dénikine approcha de la ville, les bolchéviks commencent par évacuer tout le bled qu'ils avaient pris chez les habitants. Chaque jour, 40 trains de 30 wagons chargés d'objets de tout genre partaient de Kief.

Lorsque les soldats de Dénikine eurent pénétré dans la ville, on alla aux prisons pour délivrer les captifs qu'on croyait y trouver encore vivants. Dans la prison principale, on trouva un notable de Kief qui était devenu fou ; une dame, en sortant de son cachot, tomba morte sur le pas de la porte.

En un autre endroit, on pouvait voir un garage dont les murs étaient tachés de sang et de fragments de crânes humains. Non loin de là, était une fosse ouverte où gisaient pile-morte 127 cadavres complètement défigurés. Dans les caves d'une autre prison, on découvrit des caisses contenant chacune deux ou trois cadavres.

Les bolchéviks avaient coutume de faire bombance dans les prisons, et, quand ils avaient assez bu, ils se mettaient à tirer sur les prisonniers.

Ces demoiselles irlandaises ont été naturellement dépourvues de tout ce qu'elles possédaient.

Les Japonais et la Sibirie

Londres, 8 janvier. (Havas.) — L'agence Reuters apprend de source japonaise autorisée que jusqu'ici aucune réponse n'a été reçue de Washington au sujet des propositions japonaises relatives à la politique sibérienne. L'ambassadeur japonais aux Etats-Unis a été informé qu'aucune décision n'avait été prise encore.

Selon les dernières nouvelles japonaises, les forces japonaises en Sibirie n'auraient pas été renforcées. Les troupes japonaises et américaines gardent les voies ferrées du Transsibérien depuis Irkoutsk jusqu'à Vladivostok.

Vers Odessa

Kief, 8 janvier. Un butin considérable en munitions, armes et artillerie est tombé dans les mains des Ukrainiens à Smerinka. Les insurgés ukrainiens s'approchent d'Odessa.

PETITE GAZETTE

L'état de M. Wilson

On a pu lire, l'autre jour, que M. Wilson avait dû éprouver une thrombose (coagulation du sang dans le cerveau) et qu'il avait perdu l'usage de ses membres du côté gauche. Mais, selon le Petit Parisien, le sénateur Fall, qui a rendu visite au président, aurait constaté que le malade, allongé sous des draps remouillés au menton, ne faisait aucun mouvement de ses membres inférieurs, ni de son bras droit. Au moment de prendre congé, ce fut la main gauche qui fut tendue. Enfin, on mande à la Gazette de Francfort que le président ne se meut qu'en fauteuil roulant et qu'on a édifié pour lui une cabine de verre où il se tient quand il n'est pas au lit.

M<sup>me</sup> Lloyd George magistrat

A la cour de justice trimestrielle du comté de Cornwall (Pays de Galles), M<sup>me</sup> Lloyd George

a prêté serment et a siégé comme magistrat. C'est la première fois que due à ces fonctions en vertu de la nouvelle loi.

Nouvelles diverses

Après s'être arrêté deux jours à Budapest, le général Franchet d'Espérey est parti mercredi pour Constantinople.

M. von Bergen, ministre de Prusse auprès du Vatican, a été reçu en audience par le Pape, mercredi.

Il y a tout lieu de croire que le comité des finances de la Chambre des Etats-Unis approuvera la consolidation des intérêts dus par les Alliés, s'élevant à 95 millions de livres sterling.

Confédération

Diplomatie

Le nouveau ministre d'Italie, M. le baron Orsini, a présenté ses lettres de créance au président de la Confédération hier, à midi.

La poste pour le Balkan et la Turquie

Depuis le 7, les envois de la poste aux lettres à destination de la Bulgarie et de la Turquie seront transportés, chaque jour, par le Simplon-Orient-Express, comme cela se pratique déjà, depuis quelque temps, pour ceux à destination de la Yougoslavie, de la Serbie et de la Roumanie.

Les correspondances sont centralisées à Chiasso, d'où elles sont réexpédiées chaque jour à midi 40, par le train de Chiasso-Milan ayant correspondance immédiate avec le Simplon-Orient-Express. L'expédition de Chiasso a lieu dans des sacs plombés à l'adresse des bureaux de poste de Ljubach, Agram, Bosnisch-Brod, Belgrade, Sofia, Bucarest et Constantinople.

Une commune allemande veut devenir suisse

La commune badoise de Büdingen, enclavée dans le canton de Schaffhouse, demande à être rattachée à la Suisse.

Les retraites

La commission du Conseil national pour les retraites en faveur des vieillards et des invalides a été convoquée pour lundi, 26 janvier, à Berne, pour une séance de plusieurs jours.

Examens fédéraux de maturité

La session de printemps des examens fédéraux de maturité aura lieu dans la seconde moitié du mois de mars. Les inscriptions seront reçues, jusqu'au 1<sup>er</sup> février, par le président de la commission fédérale de maturité, M. le Dr E. Probst, à Bâle (Sociétéstrasse, 69) ; qui donnera les renseignements et les conseils dont les candidats pourront avoir besoin. Ceux-ci sont priés de joindre à leur demande de renseignements un timbre-poste pour la réponse.

Les armoiries nouchâteloises

Soixante députés nouchâtelois ont fait une motion pour demander que les armoiries du canton soient modifiées et que l'on y fasse figurer les chevrons jaunes et rouges qui ornent les anciennes couleurs du comté.

L'élection saint-galloise

Nous avons déjà exposé comment se présente l'élection imminente au Conseil d'Etat de Saint-Gall, pour remplacer feu M. Scherrer. Les démocrates, influencés par les jeunes radicaux, ont mis de côté leur vieux champion, M. le conseiller national Weber, et ont porté un candidat d'extrême gauche, M. Wultrich ; les socialistes revendiquent le siège et portent un sieur Hardegger.

Un protestant conservateur écrit dans l'Observer suisse que le triomphe de l'une ou l'autre de ces candidatures ramènerait le canton de Saint-Gall à trente ans en arrière, au temps où

radicalisme sectaire. Il y aurait au gouvernement coalition des gauches contre la droite, coalition armée d'un esprit anticlérical.

On ne perd pas d'espoir de voir surgir au dernier moment une candidature modérée qui rallierait la majorité.

ARMEE SUISSE

Les cours militaires en 1920

Voici le tableau des cours militaires de 1920 intéressant l'arrondissement de la 2<sup>me</sup> division :

Ecoles de recrues

Infanterie. — I. Du 21 avril au 26 juin, pour la moitié des recrues des régiments d'infanterie 7, 8 et 9 et pour toutes les recrues mitrailleurs des régiments d'infanterie 7 et 8, à Colombier.

II. Du 28 avril au 3 juillet, pour les deux tiers des recrues des régiments d'infanterie 10, 11 et 12, et pour toutes les recrues mitrailleurs des régiments 10 et 11, à Liestal.

III. Du 21 juillet au 25 septembre, pour à moitié des recrues des régiments 7, 8 et 9 et pour toutes les recrues mitrailleurs du régiment 9, à Colombier.

IV. Du 28 juillet au 2 octobre, pour le tiers des recrues des régiments d'infanterie 10, 11 et 12 et pour toutes les recrues mitrailleurs du régiment de carabiniers 12, à Liestal.

Cyclistes, du 4 août au 9 octobre, pour les recrues de toutes les divisions, à Yverdon.

Mitrailleurs attelés, du 4 août au 9 octobre, pour les recrues des groupes de mitrailleurs attelés 1 et 2, à Genève, et pour les recrues des groupes 3 et 4, à Thonon.

Recrues armuriers de fusillers et de carabiniers de toutes les divisions : instruction dans le service de l'infanterie, du 1<sup>er</sup> septembre au 12 octobre, avec l'école de roornes de montagne, à Thonon ; instruction technique, du 12 octobre au 6 novembre, à l'école technique pour armuriers, à Berne (fabrique d'armes).

Recrues armuriers de mitrailleurs : instruction dans le service de mitrailleur dans les écoles de recrues des unités (42 jours) ; instruction technique dans les écoles techniques pour armuriers de mitrailleurs, pour les recrues armuriers de mitrailleurs des régiments d'infanterie 1 à 12 et des groupes de mitrailleurs attelés 1 à 6, du 21 septembre au 16 octobre, à Berne (fabrique d'armes).

Cavalerie. — Du 15 janvier au 15 avril, à Aarau, école pour les recrues de la brigade de cavalerie 2 et des escadrons de guides 3, 4 et 10 (recrues de cavalerie de langue allemande des cantons de Berne, de Fribourg et du Valais).

Du 11 mai au 10 août, à Berne, école pour les recrues de la brigade de cavalerie 1 et des escadrons de guides 1, 2 et 9 ; recrues de cavalerie de langue française des cantons de Genève, Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel et Berne, ainsi que pour les recrues mitrailleurs de cavalerie des escadrons de mitrailleurs 1, 2, 3 et 4 (recrues mitrailleurs de cavalerie des cantons de langue française, ainsi que des cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne).

Artillerie. — Artillerie de campagne, école pour les recrues des régiments d'artillerie 1 et 2 (batteries 1 à 6 et 13 à 18), du 13 février au 27 avril, à Bâle.

Pour toutes les recrues des groupes d'obusiers de campagne 25 à 30, du 30 avril au 15 juillet, à Bülach.

Pour les recrues des groupes d'obusiers de 15 cm. n<sup>os</sup> 1 à 4, du 13 février au 29 avril, à Bülach.

Génie. — Pour les recrues sapeurs de campagne des arrondissements de division 1, 2 et 3, pour toutes les recrues sapeurs de montagne, ainsi que pour les recrues armuriers des arrondissements de division 1, 2 et 3, du 7 avril au 12 juin, à Yverdon.

Pour toutes les recrues pontonniers, du 12 mai au 17 juillet, à Brougg.

Pour les recrues pionniers télégraphistes des arrondissements de division 1 à 6, moins les recrues destinées aux compagnies de pionniers télégraphistes de montagne et qui seront spécialement désignées aux cantons, du 24 mars au 27 mai, à Zoug ; pour les recrues des compa-

gnies de pionniers télégraphistes de montagne et les recrues pionniers signaleurs, du 2 juin au 7 août, à Zoug ; pour les recrues pionniers radiotélégraphistes, du 11 août au 16 octobre, à Berne ; pour les recrues pionniers des projecteurs de campagne, du 28 avril au 3 juillet, à Airolo.

Service sanitaire. — Pour toutes les recrues de langues allemande et française du service de santé de campagne, ainsi que pour les recrues du train du service de santé, du 16 août au 16 octobre, à Bâle.

Substances. — Pour les recrues bouchers, magasiniers et du train des troupes des substances, du 19 avril au 19 juin, à Thonon.

Pour les recrues boulangers des troupes des substances, du 12 juillet au 11 septembre, à Thonon.

Troupes du train. — Pour les recrues du train de ligne de l'infanterie des 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> divisions et une partie des recrues du train du génie des 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> divisions, ainsi que pour toutes les recrues ordonnances d'officiers et maréchaux ferrants de langue française, du 9 janvier au 10 mars, à Thonon.

(Licenciement des recrues maréchaux ferrants : le 19 février.)

Ecoles de cadres

Ecoles de sous-officiers d'infanterie de la 2<sup>me</sup> division : du 31 mars au 21 avril, à Colombier ; du 7 au 28 avril, à Liestal ; du 30 juin au 21 juillet, à Colombier ; du 7 au 28 juillet, à Liestal ; école de sous-officiers cyclistes, du 14 juillet au 4 août, à Yverdon.

Ecoles d'officiers d'infanterie de la 2<sup>me</sup> division : du 3 août au 23 octobre, à Colombier et Liestal.

Ecole de sous-officiers de cavalerie, du 25 mars au 30 avril, à Berne, et école d'officiers, du 6 septembre au 26 novembre, à Berne.

Ecole de sous-officiers d'artillerie, pour les régiments d'artillerie 1 à 4 et les canoniers régimentaires, du 5 novembre au 11 décembre, à Bâle.

Ecole d'officiers d'artillerie, pour les batteries de campagne, les batteries de montagne et les batteries d'obusiers de 12 et de 15 cm., du 16 juillet au 30 octobre, à Thonon et sur d'autres places d'armes.

Ecole de sous-officiers du génie pour tous les pionniers-télégraphistes, les pionniers-télégraphistes et les pionniers-signaleurs, du 17 février au 24 mars, à Brougg ; pour les sapeurs, sapeurs de montagne et mineurs, du 2 mars au 7 avril, à Brougg ; pour les pontonniers, du 6 avril au 12 mai, à Brougg.

Ecole d'officiers du génie, du 16 juillet au 30 octobre, à Brougg et à Berne.

Cours d'observateurs d'aviation, du 2 août au 30 septembre, à Dübendorf.

Ecoles d'appointés sanitaires : du 2 au 31 janvier, à Bâle et à Locarno ; du 2 février au 2 mars, à Bâle ; du 1<sup>er</sup> au 30 mars, à Bâle et à Genève ; du 12 avril au 11 mai, à Bâle ; du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, à Bâle et à Locarno ; du 1<sup>er</sup> au 30 décembre, à Bâle et à Genève.

Ecoles de sous-officiers pour appointés et étudiants en médecine, en pharmacie et en art dentaire, du 19 avril au 10 mai, à Bâle, et du 26 juillet au 16 août, à Genève.

Ecoles d'officiers sanitaires, du 13 janvier au 28 février, du 2 mars au 17 avril et du 19 octobre au 4 décembre, à Bâle.

Cours de maréchaux ferrants, du 23 septembre au 10 novembre, à Thonon, et école d'officiers vétérinaires, du 27 avril au 12 juin, à Thonon.

Ecole de sous-officiers de substances, du 26 mars au 16 avril, à Thonon ; sous-officiers boulangers, 21 juin-12 juillet, Thonon ; fourneurs des 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> divisions, 17 novembre-18 décembre, Thonon.

Ecole d'officiers des troupes de substances, du 13 septembre au 13 novembre, à Thonon.

Ecole de sous-officiers du train, du 5 au 26 novembre, à Thonon, et école d'officiers, du 6 septembre au 6 novembre, à Thonon.

Ecole centrale pour officiers subalternes de la 2<sup>me</sup> division, du 6 juillet au 6 août, à Thonon et école centrale pour capitaines, du 6 avril au 7 mai, à Thonon, et du 12 mai au 2 juin sur une autre place.

Le rêve de Suzy

par Henry ARDEL

L'éclat rosé du visage de Suzy s'accroissait de cette fugitive rougeur que Georges aimait à y voir malice, car elle était une satisfaction pour ses yeux d'artiste.

Pourtant elle répondit un peu moqueuse — peut-être afin de cacher qu'elle était charmée : — Quelle jolie chose que la poésie !

Il fit un geste pour l'arrêter, mais elle continuait, tout en rassemblant, d'un air raisonnable, ses fleurs en bouquet.

— C'est très aimable à vous de me parler comme vous le faites ! Mais je sais bien que les absents sont vite oubliés !... Toujours il en arrive ainsi !

— Etes-vous déjà désillusionnée à ce point ? mademoiselle Suzanne.

— Je parle par oui-dire, parce que je me souviens de ce que j'ai entendu déclarer par des personnes d'expérience !

Elle disait cela avec son joli accent matois, et revenant vers le porron où se mariaient Mme de Berly et Germaine en tenue de promenade, tandis que la voiture approchait. Georges s'inclina un peu vers elle et, souriant de son grand air de respect chevaleresque : — Mademoiselle Suzanne, dit-il, même les personnes d'expérience peuvent se tromper,

mais moi, je vous en prie, celle grâce de le croire... Au moment des adieux, aucune grâce ne se refuse... Et veuillez être certaine que tous ici — moi le premier ! — nous sentirons très souvent votre absence... Accordez-vous un peu de confiance à mes paroles ?

— Oui ! répondit-elle toute rose. Et elle atteignit les dernières marches du porron où la société du Castel était rassemblée.

Alors ce fut l'agitation du départ, l'adieu aimable et banal de Mme Arny. Puis, le trajet vers la gare parcouru sur la route bordée de peupliers, puis les serrements de mains vite échangés, avec des paroles rapides, à la vue du train qui s'avavançait en grondant vers la petite station, enfouie dans la verdure de ses bois ; enfin un dernier regard de Suzy vers ceux qui restaient, au moment où la machine s'ébranlait sous une panache de fumée économique... Ce fut Georges qu'elle vit le dernier.

— Ma chère, je te demandais la permission de revoir quelques notes, fit M. Arny, aussitôt qu'il fut installé dans le wagon avec la jeune fille. Si tu as un livre, ne te gêne aucunement pour en user, je te prie.

Mais Suzy ne désirait pas lire. Après avoir bien assuré son oncle qu'il pouvait sans scrupule examiner toutes les notes possibles, elle demeura immobile, bercée par le mouvement régulier du train, la tête un peu envervée sur le strap du wagon regardant hier la campagne.

Le soleil avait disparu sous un léger feuillard. Le bleu du ciel se fondait en des teintes gris-bleu, très douces ; et d'un œil distraint, Suzy considérait les larges plaines soignées coupées par les bois dont la verdure s'ombrait de tons pourpres, jaune d'or, couleurs de roaille,

A mesure qu'elle s'éloignait du Castel, les impressions qu'elle en emportait perdaient de leur intensité, prenaient peu à peu le vague du souvenir, et la pensée du home où elle était désirée, l'image de sa mère emplissaient tout son esprit.

C'est que pour sa mère, Suzy n'éprouvait pas seulement la tendresse spontanée de l'enfant, mais aussi un étrange sentiment d'estime, d'admiration même à la voir toujours vaillante en dépit des amertumes supportées, de l'avenir incertain.

Mme Douvry n'était pas de celles qui se reprennent après s'être données. Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, elle avait été la femme invinciblement dévouée de celui qui elle avait choisi quand elle était une toute jeune fille, ayant dans le bonheur une aveugle foi. Et leur mutuelle affection avait été si profonde, que ni soucis, ni déceptions, ni chagrins n'avaient pu désemparer leurs âmes confondues.

Il avait été un chercheur, aimant ses entreprises aventureuses où l'entraînait son esprit curieux. Sa position d'ingénieur le lui permettait, et avait recherché de préférence les missions lointaines et difficiles à l'étranger. Elle l'avait suivi partout, l'entourant sans cesse de sa tendresse, cherchant à l'arrêter — inutilement d'ailleurs — quand elle le voyait séduire par une de ses affaires hasardeuses ou, trop désintéressé, trop confiant, entraîné aux spéculations, l'avait trouvé la ruine.

Puis quand ils étaient revenus en France, à la suite d'un désastre financier à New-York, où s'en était allés les débris d'une fortune jadis considérable, c'est elle encore, qui, le

voyant épuisé, malade, découragé, avait su, une fois de plus, relever son énergie. Par sa douce influence aussi, elle l'avait empêché de refuser, dans une première révolte de sa fierté, la modeste position que son beau-frère, M. Arny, le pressait d'accepter, avec cette instance protectrice de ceux qui ont toujours réussi.

De toutes leurs joies, de leurs rêves, de leurs espoirs, l'amour seul avait survécu. Mais chez Mme Douvry, il avait pris quelque chose d'envoûtement maternel, comme si elle eût senti que pour son mari, elle était la force secourable où il allait remettre son âme brisée et malade.

Avec une infatigable délicatesse, elle s'efforçait d'écarter de lui tous les froissements, de calmer les susceptibilités de son orgueil sensible à la plus légère blessure, d'adoucir la souffrance nerveuse qu'il éprouvait en s'astreignant à un travail de bureau, régulier et mécanique, lui qui avait si passionnément aimé les grands horizons.

Et ainsi, dans une atmosphère de douceur et de paix, les enfants avaient grandi, entourés d'amour maternel, à tel point que jamais ils ne s'étaient heurtés à aucune des rudesses de la vie.

Mais, par une singulière intuition, Suzy, qui n'était encore qu'une joyeuse petite fille ne connaissant pas le chagrin, devinait dans le sourire mélancolique de sa mère l'indicible tristesse, la lassitude des espoirs trompés, un profond désespoir d'elle-même, de toute joie personnelle... Et une angoisse poignante saisissait son cœur, quand elle pensait que rien au monde ne pourrait rendre à Mme Douvry les illusions perdues, ne pourrait empêcher que sa vie n'eût été faite surtout d'illusions.

Quand cette idée lui venait, révélée en elle

par un mot, un regard de Mme Douvry, jamais elle n'en disait rien ; mais alors elle se penchait vers sa mère, et dans un baiser, d'un ton d'enfant, elle murmurait bien bas : « Comme je vous aime ! maman, ma chérie... » ; ayant l'instinct que sa tendresse était un baume pour l'âme meurtrie de la pauvre femme.

— Suzanne, ma chère, le temps ne te paraît pas trop long ? Je suis désolé, mon enfant, d'être pour toi un compagnon de voyage aussi peu agréable ! D'ailleurs, nous approchons.

Suzy avait tressailli aux paroles de M. Arny, tant sa pensée était loin du wagon qu'il l'empêchait.

— Je suis trop petite pour m'ennuyer jamais avec moi-même, mon oncle ! fit-elle gaiement.

Une impatience d'arriver la secouait, et son pied battait, nerveux, le tapis, tandis que son regard plongé toujours aux dehors par la vitre ouverte.

Ce n'était plus la campagne déserte qu'elle entrevoyait dans une vision rapide ; mais des habitations plus nombreuses, groupées les unes près des autres. Puis apparut la masse immense de Paris, d'abord lointaine et confuse, puis nette peu à peu, laissant distinguer les maisons grises, la ligne des rues, les arbres grêles, poudrés de poussière, dominés par les hautes cheminées dont le souffle montait vers le ciel assombri... Tout cela, jusqu'au moment où enfin, avec un sifflement épouvantable, la machine haléante s'engouffra dans la gare et s'arrêta.

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

FRIBOURG

L'état du Chef du diocèse

Depuis deux jours, S. G. Mgr Collard, évêque de Lausanne et Genève, souffre d'oppressions.

Clergé de Notre-Dame

M. l'abbé Schwaller, professeur au Collège, a été nommé, par l'Autorité diocésaine, chanoine de Notre-Dame, à Fribourg, en remplacement de Mgr Kleiser, décédé.

Le recrutement n'aura pas lieu

Une conférence s'est réunie au Palais Fédéral, hier jeudi, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Scheurer, dans le but de discuter la question des recrutements dans les cantons où règne la fièvre aphteuse. Le chef du service vétérinaire fédéral, le médecin en chef de l'armée et les directeurs militaires de Fribourg, Berne et Soleure ont pris part à la conférence. Les participants furent unanimement d'avis qu'il faut suspendre les opérations de recrutement dans les cantons de Fribourg et du Tessin. Quant aux autres cantons contaminés, la direction militaire devra prendre les dispositions qui s'imposent, de concert avec les organes cantonaux de la police pour la fièvre aphteuse.

Une médaille du bataillon 14

Pour commémorer les mobilisations de guerre, le bataillon 14 a fait frapper une superbe médaille de bronze, due au ciseau de M. Huguenin, l'artiste réputé du Locle. Elle évoque un paysage montagnard de chez nous : Près d'un chalet de la Gruyère, l'armement fierement campé sur son bras en un geste vigoureux, qui signifie l'ardeur, la foi et la volonté. A cet appel, le bataillon en colonne surgit de la vallée, drapeau en tête, ses hommes coiffés du casque et fusil sur l'épaule. L'horizon est bariolé par la silhouette du Moléson. Le revers est réservé à l'inscription, enlucée de chêne et de laurier. Cette médaille sera remise à tous les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon 14 et de la Co. Mitr. 1/7 qui ont pris part aux services actifs durant une mobilisation entière; elle constituera un précieux souvenir des années 1914-1919.

Les autres bataillons auront aussi une médaille.

Où-jardin

du quartier de la Paix aux Dallettes

On nous écrit : Le développement des industries et la pénurie des logements a déclenché, autour des agglomérations urbaines, la création de cités-jardins qui offrent à l'employé et à l'ouvrier des habitations confortables entourées d'un jardin, dans lequel ceux qui bénéficient de la maison de 48 heures trouvent un passe-temps aussi utile qu'agréable. Il y a bien des années déjà que Fribourg a vu se développer quelques quartiers extérieurs : Dallettes, Vignettaz, etc. Actuellement, on entend parler la construction d'un quartier sis en bordure de la route de la Gâze; le plan de situation en fut exposé il y a quelques mois, et, aujourd'hui, dans la vitrine de la librairie Gérard, rue de Romont, on peut voir une vue à vol d'oiseau de ce quartier. Cette perspective, très artistique, due à MM. Hertling, architectes, donne une idée très exacte de ce nouveau quartier, dont quelques maisons sont déjà en construction. La situation de ces nouvelles habitations, leur facilité d'accès, leur coût modique, assurent un grand succès au nouveau quartier de la Paix et on ne peut que féliciter MM. Hertling, architectes, et M. Clerc, entrepreneur, qui en ont conçu l'aménagement.

Société économique

L'assemblée générale annuelle de la Société économique d'utilité publique de Fribourg aura lieu dimanche 11 janvier, à 5 heures, à la Bibliothèque cantonale. A l'ordre du jour figure la discussion de l'intéressant projet de réorganisation de la société préparé par MM. Genoud, Clémence et Schorderet. Cet important tracandum étirera, on l'espère, de nombreux socialistes soucieux de l'avenir et du développement de leur société. Les personnes qui désirent se faire recevoir membres de cette société sont priées de s'annoncer au président, M. H. de Buman, 30, rue Saint-Pierre.

Orphelinat de Saint-Loup

La Direction de l'Orphelinat de Saint-Loup adresse ses plus sincères remerciements aux établissements de banque, maisons de commerce et particuliers pour les dons généreux qu'ils ont bien voulu lui envoyer à l'occasion de son arbre de Noël.

Dispara et retrouvé

Les dames dévouées de l'Institut des aveugles du Jura ont passé hier une journée de trames, un de leurs petits pensionnaires, un jeune Tessinois, ayant disparu avant le jour sans laisser de trace. On fit d'immédiates et actives recherches et, vers le soir, on apprenait que l'enfant était arrivé sans encombre dans sa famille, à Bellinzone.

Les vols

Ce matin, deux bicyclettes ont été dérobées devant le magasin de MM. Stucky, au Cathéd. La police recherche les voleurs.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique la Concordia. — Ce soir vendredi, répétition générale.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Demain soir, samedi, réunion du comité et des commissions, à 8 1/2 heures, au Locle, Cercle social.

AU CONSEIL DES ALLIÉS

(Havas.) — Marcel Hulin écrit dans l'Echo de Paris :

Le Conseil suprême qui se réunira ce matin, vendredi, sous la présidence de M. Clémenceau, avec MM. Lloyd George et Nitti et toutes les personnalités alliées, aura à s'occuper entre autres questions d'une des conditions de l'exécution du traité par les Allemands, après la cérémonie de samedi, la livraison des sujets allemands qui se sont rendus coupables de crimes et d'attentats pendant la guerre.

La ratification américaine

On mande de New-York au Matin : L'initiative prise par M. Bryan, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en vue d'un compromis qui amène enfin le Sénat à ratifier le traité de Versailles, a été accueillie très favorablement dans les milieux politiques américains.

Il ne semble pas que l'initiative de M. Bryan ait eu l'adhésion des chefs démocrates Underwood et Hitchcock; mais on sait qu'elle a obtenu la sympathie de la grande majorité du parti démocratique. On assure même que 44 sénateurs du parti démocratique seraient déjà disposés à l'accepter.

Message de M. Wilson

(Havas.) — Dans un message lu au banquet du comité national démocrate, à Jackson Bay, le président Wilson a déclaré que le seul, l'unique moyen de déterminer la volonté du peuple américain, en ce qui concerne la Ligue des nations, était de faire l'enjeu principal des prochaines élections.

Le président dit qu'il ne s'oppose pas aux réserves si, par elles, le Sénat désire dire quelle est, indubitablement, la signification du traité. Mais, ajoute-t-il, nous ne pouvons pas écrire à nouveau le traité. Nous devons l'accepter sans y apporter de modifications qui en changeraient la signification, ou le laisser, alors, après que le reste du monde l'aura signé, nous nous trouverons en face de la tâche inimaginable de faire avec l'Allemagne un nouveau traité séparé.

Le président prédit que si les Etats-Unis n'adhèrent pas à la Ligue des nations, une nouvelle tentative sera faite pour éradiquer les nouvelles nations de l'Europe.

M. Bryan s'oppose ouvertement à M. Wilson sur la question de faire de la Ligue des nations l'objet des élections. Il déclare que le parti démocratique doit accepter tel compromis qui sera nécessaire pour assurer la ratification du traité.

Demandes allemandes refusées

Berlin, 9 janvier. L'agence Wolff apprend de source autorisée que le conseil suprême attendait avant d'adresser au Conseil suprême à Paris une note demandant qu'il fût donné à la commission interalliée chargée de la détermination exacte de la frontière germano-polonaise des pouvoirs plus étendus ainsi que, le cas échéant, la faculté de s'écarter de la détermination prévue dans le traité de paix. M. von Sinsion a d'abord exposé cette requête à Paris. En réponse il a été communiqué, par une note en date du 6 janvier, qu'on ne peut donner suite aux propositions allemandes, qui remettraient le traité de paix en question et que les puissances alliées doivent s'en tenir aux dispositions de ce traité.

(Wolff.) — A la date du 6 janvier, le général Le Rond a fait connaître, en réponse à la note allemande du 3, que le Conseil suprême a décidé de repousser la requête de la population de Hultschin tendant à l'incorporation de territoire dans la zone de plébiscite de la Haute-Silésie.

Dans l'Allemagne occupée

Berlin, 9 janvier. (Wolff.) — Au cours d'une séance tenue à Tilsit, la commission du territoire de Memel a décidé, en raison de l'immensité de la cession et de la nécessité pour le parlement provisoire de s'écarter autant que possible au moment de la ratification du traité de paix, de convoquer ce parlement pour le 15 janvier, à Memel, afin qu'il puisse prendre les décisions éventuellement nécessaires.

1800 hommes des troupes de l'Entente formeraient la garnison d'occupation de Memel.

La question turque

Milan, 9 janvier. Le correspondant spécial du Corriere della Sera à Paris communique que l'Angleterre insiste, sans se soucier de l'attitude des Etats-Unis, pour la solution aussi prompte que possible de la question turque dans la conférence de Paris. L'Angleterre justifie cette insistance par la constatation que les Alliés ont attendu en vain, depuis le mois d'août 1919, de savoir du gouvernement de Washington s'il veut accepter un mandat dans les territoires ottomans et participer au règlement des questions orientales. Dans les cercles politiques de France, existe cependant la tendance à ajourner encore des décisions aussi importantes. On ne voudrait pas traiter la question turque de façon superficielle. Etant donné que M. Clémenceau ne sera bientôt plus président du Conseil des ministres, il ne peut pas engager le gouvernement pour des décisions aussi importantes que celles qui concernent les questions orientales.

Milan, 9 janvier. On mande de Paris au Corriere della Sera : MM. Clémenceau et Berthelot s'étaient laissé

persuader d'accepter le programme anglais prévoyant l'expulsion du gouvernement turc de Constantinople, mais un examen plus approfondi du problème, et surtout de nouvelles circonstances, dont on a eu entre temps connaissance, conseillent maintenant au Quai d'Orsay une attitude plus réservée.

On sait que l'Italie a toujours soutenu qu'il ne faut pas laisser les Turcs de Constantinople. De même, la proposition transactionnelle, d'après laquelle le sultan exercerait de Stamboul ses fonctions spirituelles, tandis que le siège du pouvoir temporel serait transféré à Brousse ou dans une autre ville de l'Asie mineure, a toujours été considérée comme absurde, dans les milieux italiens, vu l'impossibilité, selon le régime ottoman, de séparer le pouvoir spirituel du pouvoir temporel.

Il paraît que, maintenant, les milieux français en reviennent aussi à cette conception et regrettent le demi-engagement en sens contraire que leurs négociateurs auraient pris à Londres. Ce changement d'attitude aurait été causé par plusieurs informations provenant de Constantinople et qui feraient craindre que l'expulsion des Turcs de leur capitale sur le Bosphore pût déclencher une réaction trop violente dans le monde de l'Islam.

La Turquie recherche la protection de l'Italie

Rome, 9 janvier. L'Informateur de la Presse apprend des cercles diplomatiques qu'on songe à Constantinople, par peur du démembrement de la Turquie poursuivie notamment par l'Angleterre, à envoyer une mission spéciale en Italie, en vue de soumettre au gouvernement italien une requête de s'employer auprès de la Conférence de la paix en faveur de l'empire ottoman menacé. La Turquie a déjà entrepris certaines démarches auprès du ministère des affaires étrangères, par l'intermédiaire d'une ambassade centrale, visant l'intervention de M. Nitti et de M. Scialoja, à Paris, en faveur de la Turquie.

Italiens et Tchéco-Slovaques

Trieste, 9 janvier. On annonce l'inauguration, à Trieste, de la conférence italo-tchéco-slovaque, en vue d'arriver à un accord entre les deux pays, sur les relations économiques et commerciales qui pourraient être établies par le port de Trieste.

M. Nitti et les Yougo-Slaves

Londres, 9 janvier. M. Nitti a déclaré à un rédacteur de la Pall Mall Gazette au sujet des négociations avec les Yougo-Slaves :

Je tiens à déclarer que nous avons pour les Yougo-Slaves une amitié sincère et que nous désirons vivre avec eux dans un accord cordial. L'Italienne de Fiume doit cependant être sauvegardée à tout prix. L'appel de nos frères ne reste pas sans écho chez nous. Pour les Italiens, Fiume signifie beaucoup. Notre loyauté à l'égard de nos alliés, la France et l'Angleterre, résiste à toute épreuve. En Turquie et dans les autres territoires, nous désirons faciliter la paix; en revanche, nous attendons que nos alliés nous donnent leur appui dans la question qui nous est d'une importance vitale. Nous désirons l'amitié des Yougo-Slaves, car nous n'avons pas d'hostilité contre eux. Nous espérons les convaincre de notre sincérité par une entente avec eux.

Paris, 9 janvier. (Havas.) — Les journaux constatent que la discussion sur l'Adriatique paraît s'ouvrir sous les meilleurs auspices, ajoutant que si les Yougo-Slaves consentent de leur côté, à faire les concessions nécessaires, il semble que des difficultés pendantes pourront être surmontées et qu'un accord durable pourra être réalisé.

Le nouvel ambassadeur italien à Athènes

Rome, 9 janvier. Le nouvel ambassadeur italien à Athènes, M. Montagna, vient de s'embarquer à Tarente pour sa destination. Il est un des plus jeunes diplomates et des plus habiles. Avant la guerre, il était le chef de l'ambassade à Washington et pendant la guerre, ambassadeur à Christiania et président de la commission d'enquête interalliée en Pologne.

Autour du butin de guerre

Milan, 9 janvier. Le Secolo apprend de Trieste que de nouvelles difficultés ont surgi au sujet des navires marchands du port de Trieste, l'Italie prétend qu'ils font partie intégrante du port et qu'ils appartiennent par conséquent à l'Italie. La France, par contre, affirme qu'il s'agit de « propriété ennemie », qui doit être répartie entre les Alliés.

Belgique et Hollande

Paris, 9 janvier. Le Matin publie : On dit que la Belgique paraît plus que jamais décidée à ne pas accepter les conditions formulées à Paris pour la révision du traité de 1839. En effet, la commission, qui a admis les revendications de la Belgique, a jugé que celle-ci doit obtenir des garanties positives contre une répétition de l'agression de 1914 et a établi que ces garanties doivent être données par la Ligue des nations.

Hollande et Allemagne

Amsterdam, 9 janvier. (Wolff.) — D'après le Telegraaf, des négociations seraient actuellement en cours entre l'Allemagne et les Pays-Bas, en vue de la conclusion d'une convention économique. Les Pays-Bas renonceraient de ce fait à un contrat qui leur assurait la livraison d'une quantité de charbon déterminée durant plusieurs années. Une impor-

tante difficulté réside dans la question de savoir si la conclusion par l'Allemagne d'un traité portant sur le charbon ne serait pas en contradiction avec certaines dispositions du traité de paix. Les délégués hollandais commencent simplement les travaux préliminaires, sans être munis de pleins pouvoirs.

Progrès bolchévistes

Amsterdam, 9 janvier. (Wolff.) — Selon un radiogramme de Moscou, les bolchévistes se sont emparés de Taganrog, sur la mer d'Azof, où se trouvait auparavant le quartier général de Denikine.

Les troupes rouges s'approchaient de Novotcharkovsk, capitale des Cosaques.

En Ukraine

Vienne, 9 janvier. Le seul et unique gouvernement ukrainien existant est celui à la tête duquel se trouve M. Mazepa, président du conseil. Précédemment à Kamenez-Podolsk, il a maintenu son siège à Kaziatyn.

Les troupes ukrainiennes, fortifiées dans le rayon de Kaziatyn, ont pris Uniaty.

Léonine offre de reconnaître l'autonomie d'une république socialiste ukrainienne sans soviets.

Vaine menace

Constantinople, 9 janvier. Le journal Albrki, de Beyrouth, publie l'ultimatum du cheik Novat Affaz Assakri, chef des 30,000 guerriers, qui invite les autorités anglaises de Damas et de Palestine à ne pas toucher à la liberté des indigènes, sinon il serait obligé de procéder contre eux par la force.

Les cheminots anglais

Londres, 9 janvier. (Havas.) — La conférence des délégués de l'Union nationale des Cheminots a continué hier après midi. Aucune décision ne semble avoir été prise.

Il est possible que M. Thomas et sir Eric Geddes aillent à Paris pour conférer avec M. Lloyd George, au cas où les négociations reprendraient avec le gouvernement.

Etats-Unis et Mexique

La Haye, 9 janvier. (Wolff.) — Le Nieuwe Courant annonce que les Etats-Unis assurent par des troupes et des travaux de fortification leur frontière contre le Mexique.

Le socialiste Albert Thomas

Paris, 9 janvier. (Havas.) — Dans l'Echo de Paris, Marcel Hulin annonce que M. Albert Thomas va quitter le Parlement pour devenir chef de la section du travail à la Société des nations.

SUISSE

La collecte des Suisses d'Amérique

Berne, 9 janvier. La division pour la prévoyance sociale de l'Etat-major de l'armée communique :

« Nous avons reçu par les soins de l'ambassade suisse à Washington pour l'office du Don national, le montant final de la collecte organisée par les Suisses établis en Amérique, ainsi que les dons de la Société suisse de Havanne, des Suisses de Haiti et des Suisses de Jamaïque en faveur du Don national, s'élevant à 3,705 dollars soit 20,840 francs. Avec cette somme, la collecte aux Etats-Unis organisée par l'ambassade suisse à Washington atteint le chiffre de 520,970 francs. Nous exprimons à nos Compatriotes de l'autre côté de l'Océan nos vifs remerciements. »

Grève

Saint-Imier, 9 janvier. Les ouvriers sur bois du valion de Saint-Imier sont en grève. Ils demandent la semaine de 48 heures, avec compensation intégrale de salaire.

Le typhus au Tessin

Mendrisio, 9 janvier. On demande la convocation du conseil communal en séance extraordinaire, pour examiner les mesures à prendre contre l'épidémie de typhus qui sévit fortement dans la petite ville.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Table with columns: Demande, Offre, Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Pétrogad. Lists exchange rates for various currencies.

Calendrier

Samedi 10 janvier. Saint AGATHON, pape.

Le café Hag, café en grains sans caféine, est la boisson de l'avenir, offrant aux personnes bien portantes et aux malades un équivalent absolu du café nuisible à la santé. Ph. M., docteur en méd.

Plus de quart de place. Dès le 10 janvier, aucun billet au quart de la taxe ne sera délivré aux militaires. Les billets délivrés jusqu'au 9 janvier compris seront valables jusqu'à leur expiration. A l'avenir, les militaires devront se servir des billets de demitaxe pour le voyage de congé.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Navire français perdu corps et biens

Les autorités maritimes de Toulon ont été avisées que le grand remorqueur de l'Etat Le Pluvier serait perdu corps et biens. Le personnel qui était à bord aurait disparu. Le nombre des victimes serait de 25 ou 30. Le Pluvier avait quitté Toulon le 21 décembre, sous le commandement d'un maître de direction, pour aller convoyer des navires autrichiens dirigés de Cattaro sur Bizerte. Dans la soirée, la préfecture maritime n'avait encore communiqué aucun détail sur les circonstances de l'accident. Deux versions circulent, l'une d'après laquelle Le Pluvier aurait sombré au cours de la tempête; selon l'autre, le bâtiment aurait sauté sur une mine dérivante et non encore draguée.

SUISSE

L'affaire des charbons de Genève

On a été étonné d'apprendre que, à Genève, une « Ligue nationale suisse » s'occupait de vendre du charbon et on s'est scandalisé que ce beau nom ait servi d'enseigne à une fabuloterie. Ce n'est que par cacocor, paraît-il, que la Ligue nationale faisait le commerce du charbon. La Ligue au nom ronflant s'était dotée pour mission de vendre au profit de la patrie; elle avait particulièrement l'œil sur le Conseil fédéral et se livra à une démonstration assez bruyante contre les pleins pouvoirs. La Ligue prétendait aussi nous défendre du bolchévisme.

Pour soutenir aux frais de sa propagande, la Ligue avait imaginé de se faire marchande de charbon! C'est là qu'elle fit acte d'escroquerie. Son secrétaire général était d'ailleurs assez singulièrement choisi : c'était un personnage qui eut à répondre dans une affaire d'espionnage et qui avait été condamné pour mauvais traitements envers ses enfants. Quelques centaines de dupes ont déposé plainte contre la Ligue.

Collision au Saint-Gothard

Dans le tunnel du Saint-Gothard, une voiture d'ouvriers est entrée en collision avec un train de marchandises. Un ouvrier a été tué sur le coup. Quatre autres ont été si grièvement blessés qu'ils ont succombé peu après.

LE TEMPS

Zurich, 8 janvier. On annonce de nouveau de violentes tempêtes du sud-ouest. Dans la Manche, sur les côtes anglaises et françaises, la température s'est considérablement adoucie. De fortes pluies sont signalées et elles se dirigent vers le sud.

Echos de partout

AUTOS

La vogue de l'automobile est devenue à New-York de la frénésie. A l'heure où commencent les affaires, grandes et petites voitures défilent dans les avenues pour s'arrêter devant les « grattes-ciel ». La rue n'est plus qu'un immense garage. Jusque-là l'heure de la fermeture des magasins et des bureaux, on voit, alignées à perte de vue, les autos de toutes formes et de tout prix, qui attendent, dans un ordre parfait. D'un côté stationnent les voitures des riches manufacturiers, de l'autre celles des gagne-petit.

L'heure du départ sonne. Le gros banquier saute dans sa limousine pour rejoindre sa famille à vingt kilomètres de New-York.

MOT DE LA FIN

Entre femmes : Lucie est affolée! On lui a dit que nous allons porter des semelles de bois. — Bah! bah! Elle a déjà un menton de ga-loche, tes sabots lui iront très bien...

Les abonnés qui préfèrent ne pas recevoir de cartes de remboursement voudront bien nous envoyer le montant de leur abonnement jusqu'au 20 janvier au plus tard. Le mandat peut être envoyé à notre compte de chèques N° 54, moyennant une surtaxe de 5 cent. prélevée par la poste.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with columns: Janvier, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, Janvier. Shows barometric pressure readings.

THERMOMÈTRE C.

Table with columns: Janvier, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, Janvier. Shows temperature readings in Celsius.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 9 janvier, midi. Encore des précipitations (pluie ou neige, suivant l'altitude).

